

2021/145

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU DOUBS  
CANTON : BAVANS  
COMMUNE : BAVANS (25550)  
N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 31/2021

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/06/2021

Reçu en préfecture le 28/06/2021

Affiché le

ID : 025-212500482-20210615-2021DELIB31-DE



**DATE DE CONVOCATION :**

08/06/2021

**DATE D’AFFICHAGE :**

15/06/2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

*En exercice : 27  
Présents : 21  
Votants : 26  
Ayant donné procuration : 5  
Absent excusé : 0  
Absent : 1  
Exclu : 0*

L’an deux mil vingt et un le quinze juin à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Sophie RADREAU, Maire**

Étaient présents : RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONTET Jean-Pierre, GATSCHINE Jean, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, ROY Brigitte, ISSLER Agnès, DEVAUX Cloé, MANIAS Marcel, TRAVERSIER Agnès, DURY Bernard, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.

Était représentés : VEDRINE Sandrine, URAS Michaël, POIVEY Jean-Pierre, LAFRANCE Christian, WETZEL Brigitte.

**OBJET :**

*Avis sur la modification du périmètre du Syndicat Intercommunal de l’Union*

Procurations données :

VEDRINE Sandrine a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, URAS Michaël a donné procuration à ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre a donné procuration à RADREAU Sophie, LAFRANCE Christian a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick.

**RÉSULTAT DU VOTE :**

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstention : 0

Absent :

REBOUH Mehdi.

Meho ARNAUTOVIC est nommé secrétaire de séance.

Suite aux délibérations du Comité Syndical du 14 avril 2021, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de s’exprimer sur les demandes de retraits du Syndicat Intercommunal de l’Union présentées par les Villes d’Ornans et d’Orchamps-Vennes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
**par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention,**  
donne un **avis favorable** aux retraits des deux communes ci-dessus au Syndicat Intercommunal de l’Union.

Fait et délibéré à Bavans, le 15/06/2021  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Sophie RADREAU

